

A&F AUTO

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 15 rue de Saint-Brieuc
35590 SAINT-GILLES

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS

LES SOUSSIGNÉS :

- Monsieur Florian DIRAISON, demeurant [REDACTED],
- Monsieur Anthony PIAU, demeurant [REDACTED],

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée A&F AUTO au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 15 rue de Saint-Brieuc 35590 SAINT-GILLES, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature électronique en date de ce jour,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination des premiers gérants de la Société.

NOMINATION DES PREMIERS GÉRANTS

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérants de la Société, pour une durée illimitée :

- **Monsieur Florian DIRAISON, demeurant [REDACTED],**
- **Monsieur Anthony PIAU, demeurant [REDACTED].**

Monsieur Florian DIRAISON et Monsieur Anthony PIAU disposeront, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Florian DIRAISON et Monsieur Anthony PIAU acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Florian DIRAISON

Anthony PIAU

***Certifié conforme
Les Gérants
Anthony PIAU et Florian DIRAISON***